



BASKET

CREATION ou RENOUVELLEMENT INSCRIPTION 2020-2021

Cette saison, la Fédération Française de Basket a choisi de dématérialiser la demande de licence. Si vous étiez déjà licencié la saison dernière, vous recevrez un courriel, avec toutes les explications nécessaires, vous permettant de saisir vous-même votre demande de licence .
Si vous n'êtes pas encore licencié, merci de contacter le club, voir coordonnées en bas de la page, qui vous fournira tous les documents nécessaires.

Documents à fournir impérativement au club:

- ✓ Cette fiche de renseignement **complétée et signée**
- ✓ CHEQUE à l'ordre de **TIGERS Villeneuve-Tolosane** (ou T.V.T)
en fonction de la catégorie (comprend Adhésion au Club + Licence FFBB + Assurance)
assurance = option A pour catégorie U7 à U17 et option B pour Séniors et Loisirs

U7 nés en 2015 ou 2014 : 127€

U9 nés en 2013 ou 2012 : 137€

U11 nés en 2011 ou 2010 : 148€

U13 nés en 2009 ou 2008 : 158€

U15 nés en 2007 ou 2006 : 160€

U17 nés en 2005 ou 2004 : 178€

Séniors/U18 et +, nés en 2003 et avant : 184€ + 20€ de caution d'arbitrage

Loisirs (Tout âge) : 130€ **Dirigeant, éducateur, OTM, arbitre, ... : 10€**

Pour toute demande de mutation un supplément de 20€ sera demandé sur le prix de la licence.

1 T-shirt fourni par le club, merci de nous indiquer votre taille : 6/8 8/10 10/12 12/14
 M L XL XXL

Tarif famille : 30% de réduction sur 2^{ème} licence et suivantes

Paiement en plusieurs fois possible : 1^{ère} échéance en sept 2020, dernière échéance maxi en janvier 2021

Renseignements pour le Club

NOM / Prénom	
Date de naissance	
ADRESSE	
N° Tél (obligatoire)	
E-mail (obligatoire)	
CATEGORIE	

LE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET POUR QUE VOUS PUISSIEZ PRATIQUER LE BASKET EN ENTRAINEMENT ET EN COMPETITION.

J'autorise le club à prendre des photos individuelles du licencié : OUI NON

Date et signature

Courriel : contact@tvtbasket.fr , site : www.tvtbasket.fr

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du club. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétaire du club.